



COMMUNIQUE DE PRESSE

Commune de Crans-Montana : signature officielle du contrat de fusion

Après avoir accepté la fusion de leurs communes le 14 juin 2015, les citoyens de Chermignon, Montana, Randogne et Mollens ont encore dit « oui » au contrat de fusion en octobre passé. La signature officielle de ce document a eu lieu vendredi soir à Mollens.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du président du gouvernement valaisan Jacques Melly, ainsi que des autorités politiques cantonales et communales. La jeunesse était à l'honneur: à l'issue de la partie protocolaire, quatre enfants respectivement de Chermignon, Montana, Randogne et Mollens, ont assemblé un puzzle géant représentant les armoiries de la nouvelle commune de Crans-Montana. Une symbolique forte qui souligne que cette fusion a - aussi - été voulue pour assurer l'avenir des jeunes générations.

Le contrat de fusion fixe la manière dont les quatre communes vont se lier. Il précise en particulier le mode d'organisation de la future entité, le calendrier de mise en œuvre de la fusion, le transfert du patrimoine, des charges et des engagements.

C'est sur cette base que les travaux se poursuivent activement afin de préparer l'entrée en fonction de la nouvelle commune de Crans-Montana le 1^{er} janvier 2017.

Samedi 30 janvier 2016

Personnes de contact :

- Jean-Claude Savoy, président de Chermignon, 079 347 04 38
- Claude-Gérard Lamon, président de Montana, 078 792 33 00
- Nicolas Féraud, président de Randogne, 079 332 21 36
- Stéphane Pont, président de Mollens, 079 572 34 08